

CONDITIONS DE BANQUE 2022 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

(Tarif en vigueur au 1^{er} février 2022 en F CFA HT)



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP

I - CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1	Conditions d'ouverture et de clôture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.1.1.3	Compte à terme (dépôt à terme)	Gratuit
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	Gratuit
1.1.1.5	Plan Epargne logement	Gratuit
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret)	Gratuit
1.1.1.7	Compte joint	
1.1.1.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.8	Compte indivis	
1.1.1.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.9	Autres types de comptes	Gratuit
1.1.1.9.1	Plan Epargne Ambition	Gratuit
1.1.1.9.2	Compte Epargne Elite	Gratuit
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	
1.1.1.10.1	Compte chèques	Non exigé
1.1.1.10.2	Compte d'épargne simple	Non exigé
1.1.1.10.3	Compte à terme (Dépôt à terme)	1 000 000
1.1.1.10.4	Compte d'épargne logement	50 000
1.1.1.10.5	Plan Epargne logement	50 000
1.1.1.10.6	Compte sur livret (délivrance du livret)	NC
1.1.1.10.7	Plan Epargne Ambition	2 500
1.1.1.10.8	Compte épargne Elite	10 000 000
1.1.1.11	Assurances décès accidentel associé au compte chèque	NC
1.2	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3	Compte à Terme (Dépôt à terme)	Gratuit
1.2.4	Compte d'épargne logement	Gratuit
1.2.5	Plan d'épargne logement	Gratuit
1.2.6	Compte sur livret	Gratuit
1.2.7	Compte joint	
1.2.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.8	Compte indivis	
1.2.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.8.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.9	Lettre de clôture juridique	10 000
1.2.10	Attestation de clôture de comptes	10 000
1.2.11	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

II - SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Gratuit
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	0,15%
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	N/A
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé (frais de forçage)	4 000 (par opération)
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé (frais de forçage)	4 000 (par opération)
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
2.1.1.7.1	Compte chèque particulier	3 500
2.1.1.7.2	Pack VIVA	1 282
2.1.1.7.3	Pack SALARIA	2 564
2.1.1.7.5	Pack FONXIONNARIA	2 564
2.1.1.7.6	Pack SALARIA PRIMA	6 838
2.1.1.7.7	Pack FONXIONNARIA PRIMA	6 838
2.1.1.7.8	Pack ELITE	10 683
2.1.1.7.9	Retraités	175
2.1.1.7.6	Etudiants des écoles professionnelles (FNT)	Gratuit
2.1.1.7.8	Professions Libérales	5 000
2.1.1.7.9	Pack Mon Business	1 000
2.1.1.8	Arrêté de compte Σ (Frais de tenue de compte + intérêts débiteurs et commissions)	

2.1.1.9	Relevé d'identité bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèque en fonction de la formule choisie de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	NC
2.1.1.12	Assurance automobile	NC
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Gratuit
2.1.2.2	A la demande (mois en cours)	Gratuit
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	2 000
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.4	Autre type de relevé de compte	Gratuit
2.1.5	Attestations bancaires	
2.1.5.1	Attestation de solde	6 000
2.1.5.2	Attestation de non engagement	10 000
2.1.5.3	Autres type d'attestation bancaires	
2.1.5.3.1	Attestation de compte	6 000
2.1.5.3.2	Attestation de capacité financière sans montant	100 000
2.1.5.3.3	Attestation de capacité financière avec montant	75 000
2.1.5.3.4	Attestation de capacité financière pour demande de visa	75 000
2.1.5.3.5	Attestation de capacité financière modèle proposé par le client	100 000
2.1.5.3.6	Attestation de capacité financière Express	150 000
2.1.5.3.7	Attestation de virement irrévocable	6 000
2.1.5.3.8	Attestation de virement irrévocable pour l'étranger	40 000
2.1.5.3.9	Attestation de situation des engagements	15 000
2.1.5.3.10	Attestation de versement	6 000
2.1.5.3.11	Certificat de non paiement	6 000
2.1.5.3.12	Attestation de remboursement anticipé	7 500
2.1.5.3.13	Attestation de prêt soldé	10 000
2.1.5.3.14	Attestation de bonne relation	40 000
2.1.5.3.15	Attestation de virement permanent sur l'étranger	10 000
2.1.5.3.16	Attestation d'engagement	5 000
2.1.5.3.17	Document bancaire avec hologramme	5 000
2.1.5.3.18	Attestation de non émission de Chèque (en faveur du trésor public)	
2.1.5.3.18.1	Particulier BOA	6 000
2.1.5.3.18.2	Particulier non BOA	10 000
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	50 F TTC
2.1.7	Frais pour procuration	5 000
2.1.8	Conditions créditrices	
2.1.8.1	Plan épargne et autres produits d'épargne contractuelle	NA
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	
2.1.8.3.1	Plan Epargne logement	4%
2.1.8.3.2	Plan Epargne Ambition	3,5%
2.1.8.3.3	Comptes épargnes Elite	4,35%
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	3,5%
		au plafond de 10 millions
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	Négociables
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	NC
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette	Gratuit
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	Frais imprimerie
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	15 000
2.2.1.1.5	Chèques de banque Zone UEMOA	30 000
2.2.1.1.6	Chèques de banque en devises (minimum et maximum)	Cf. conditions de transferts émis
2.2.1.2	Chèque de guichet	1 500
2.2.1.3	Certification de chèque	0,1% Min 15 000, Max 50 000
2.2.1.3.1	Frais pour annulation de certification	5 000
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	40 000
		pour les chèques hors UEMOA
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	10 000 par feuillet Max 20 000
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	6 000 F/feuillet et 18 000 F/chéquier
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	
2.2.1.7.1	Frais de destruction de chéquier après 6 mois	5 000

CONDITIONS DE BANQUE 2022 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

(Tarif en vigueur au 1^{er} février 2022 en F CFA HT)



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP

2.2.1.7.2	Frais de gadiernage de chéquier (si non retiré après 3 mois)	3 000/mois
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite absence ou insuffisance de provision	10 500
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < à Montant X F CFA (montant à préciser)	NC
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (Sous plis simple)	Suivant tarif coursier
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous plis recommandé)	Suivant tarif coursier
2.2.1.12	Autres types de chèques	NC
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiements	NC
2.2.1.14	Encaissement de chèques	
2.2.1.14.1	Encaissement chèque dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.14.2	Encaissement chèque hors UEMOA	Cf. Tarifs opérations avec l'étranger
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement / cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte privative : Carte mauve	6 000
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA) : CarteTurquoise/Sésame + (GIM UEMOA)	10 000 pour les clients hors package
2.2.2.1.2.1	Coûts des retraits aux GAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux GAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.3	Coût de retraits aux GAB des confrères de la zone UEMOA	427
2.2.2.1.2.4	Mini relevé	200
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels	NC
2.2.2.1.2.6	Frais de gestion annuels	NC
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	Cf. grille tarifaire BOA EXPRESS
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA ou Mastercard)	
2.2.2.1.4.1	Renouvellement Carte VISA ELITE	25 641
2.2.2.1.4.2	Renouvellement Carte VISA BLEUE	20 513
2.2.2.1.4.4	Carte prépayée VISA VERTE	8 547
2.2.2.1.4.5	Renouvellement Carte VISA GOLD	60 000
2.2.2.1.4.6	Renouvellement Carte VISA PLATINIUM	120 000
2.2.2.1.5	Carte prépayée VISA VERTE	
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte	1,5% du montant +1 000
2.2.2.1.5.2	Déchargement de la carte	5 000
2.2.2.1.5.3	Retrait guichet automatiques de banque (GAB) BOA	Gratuit
2.2.2.1.5.4	Retrait GAB BURKINA FASO hors GAB BOA	427
2.2.2.1.5.5	Retrait GAB hors BURKINA FASO	
2.2.2.1.5.5.1	Retrait GAB GROUPE BOA	400
2.2.2.1.5.5.2	Retrait GAB UEMOA	427
2.2.2.1.5.5.3	Retrait GAB hors UEMOA	2,5% + 2 000
2.2.2.1.5.6	Transfert de carte à carte	NC
2.2.2.1.5.7	Achat TPE BURKINA FASO	Gratuit
2.2.2.1.5.8	Achat TPE et internet hors BURKINA FASO	
2.2.2.1.5.8.1	Achat TPE et internet UEMOA	Gratuit
2.2.2.1.5.8.2	Achat TPE et internet hors UEMOA	2,5% + 2 000
2.2.2.1.5.9	Consultation de solde sur GAB BOA	Gratuit
2.2.2.1.5.9.1	Consultation de solde sur GAB GROUPE BOA	100
2.2.2.1.5.9.2	Consultation de solde sur GAB UEMOA	100
2.2.2.1.5.9.3	Consultation de solde sur GAB HORS UEMOA	1 200
2.2.2.1.5.10	Autorisation refusée sur les GAB et TPE	Gratuit
2.2.2.1.5.11	Provision insuffisante sur les GAB et les TPE	Gratuit
2.2.2.1.5.12	Remplacement de la carte	Coût de la carte
2.2.2.1.5.13	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.1.5.14	Assistance clientèle par un opérateur banque BOA-BURKINA FASO	Gratuit
2.2.2.2	Delivrance de carte additionnelle (à délivrer par type)	
2.2.2.2.1	Carte TURQUOISE	10 000 pour les clients hors package
2.2.2.2.2	Carte MAUVE	6 000 (Prélèvement mensuel : 500 F/ mois)
2.2.2.2.3	Carte VISA ELITE	25 641
2.2.2.2.4	Carte VISA BLEUE	20 513
2.2.2.2.5	Carte VISA GOLD	60 000
2.2.2.2.6	Carte VISA PLATINIUM	120 000
2.2.2.2.7	CARTE PREPAYEE VISA VERTE	8 547
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	10 000 uniquement sur nos cartes privatives
2.2.2.4	Reconfection de carte (sauf défautuosité)	10 000
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	
2.2.2.5.1	Carte VISA Verte	5 000
2.2.2.5.2	Autres cartes	2 119
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement plafond	1 500
2.2.2.7	Opposition Carte	
2.2.2.7.1	Par le client perte ou vol	5 000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif particulier	Gratuit
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Gratuit

2.2.2.9	Modification de contrat (carte et plafond, ...)	1 500
2.2.2.10	Expédition à domicile (Frais d'envoi minimum)	Frais du coursier
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	5 000
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes par type de carte	NC
2.2.2.13	Prestations services Monétique (consultation/édition de solde, consultation/édition de solde historique)	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les DAB	
2.2.2.13.1.1	Distributeurs Automatiques de Billets de la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.1.2	Distributeurs Automatiques de Billets autres banques locales (GIM UEMOA)	Gratuit
2.2.2.13.1.3	Distributeurs Automatique de Billets dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	
2.2.2.13.1.3.1	Filiales BOA	400
2.2.2.13.1.3.2	Autres banques	427
2.2.2.13.1.4	DAB hors zone UEMOA (GIM UEMOA)	2,5% + 2 000
2.2.2.13.2	Services accessibles via les DAB	
2.2.2.13.2.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.2.2	Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	
2.2.2.13.2.2.1	Filiales BOA	100
2.2.2.13.2.2.2	Autres banque UEMOA	200
2.2.2.13.2.3	Consultation/édition d'historique de solde	NC
2.2.2.14	Paiements	
2.2.2.14.1	Dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.14.2	Hors zone UEMOA	2,5% + 2 000
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte)	Gratuit
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	
2.2.3.1.3.1	Un seul bénéficiaire	
	• de 1 à 5 000 000	3 500
	• au-delà de 5 000 000	6 000
2.2.3.1.3.2	Plusieurs bénéficiaires	
	• 2 à 20 bénéficiaires	4 500
	• 21 à 50 bénéficiaires	7 500
	• au-delà de 50 bénéficiaires	15 000
2.2.3.1.4	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	
2.2.3.1.5.1	Flash (de BOA à BOA)	
2.2.3.1.5.1.1	De 0 à 1 000 000	5 000
2.2.3.1.5.1.2	De 1 000 000 à 5 000 000	7 500
2.2.3.1.5.1.3	Supérieur à 5 000 000	25 000
2.2.3.1.5.2	Autres banques de l'UEMOA hors groupe BOA	
2.2.3.1.5.2.1	De 0 à 1 000 000	17 000
2.2.3.1.5.2.2	De 1 000 000 à 5 000 000	21 000
2.2.3.1.5.2.3	Supérieur à 5 000 000	30 000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	Création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2	Exécution des opérations	Gratuit
2.2.3.1.8	Modification de Virement Permanent	Gratuit
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	5 000
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de Prélèvement	
2.2.3.2.1.1	Création de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2	Exécution des opérations	Gratuit
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de Prélèvement	5 000
2.2.3.2.3	Emission d'un prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.3.2.4	Paiement d'un Prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	Gratuit
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Gratuit

III - SERVICES BANCAIRES

3.1	Date de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.2	Remise de chèque	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiements de chèques	Débit, le premier jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération

CONDITIONS DE BANQUE 2022 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

(Tarif en vigueur au 1^{er} février 2022 en F CFA HT)



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



3.1.5	Versement et retrait d'espèces	Crédit et débit le jour de l'opération	
3.1.6	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit, le premier jour de la quinzaine précédant le retrait	
3.2	Frais liés aux services bancaires		
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement des frais de timbre)		Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet		Gratuit
3.2.3	Emission chèque de banque en F CFA		5 000
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises		10 000
3.2.5	Rejet de chèque		12 390
3.2.6	Demande d'opposition		5 000
3.2.7	Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)		40 000
3.2.8	Protêt		50 000
3.2.9	Frais de circularisation		40 000
3.2.10	Changement de signature		Gratuit
3.2.11	Modification d'intitulé de compte		Gratuit
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client notamment d'identification		Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre		Gratuit
3.2.14	Frais de nantissement		30 000
3.2.15	Frais de saisie attribution avis à tiers détenteur (ATD)		40 000
3.2.16	Frais de reclassement		NC

IV - SERVICE BANQUE À DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique		Gratuit
4.2	Banque en ligne (Internet et Mobile Banking)		
4.2.1	Abonnement mensuel application mobile MyBOA + internet banking BOAweb		500
4.3	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)		N/A
4.4	Virement électronique vers un autre établissement bancaire		
4.4.1	Virement interne (vers BOA-BF)		Gratuit
4.4.2	Virement domestique (vers autres banques au BF)	Confère commission transfert zone UEMOA 8.4.1	
4.4.3	Virement International (hors du BF)	Voir Commission de transfert au 8.4.2.1.1	
4.4.4	Transfert BOA Express	Cf. grille tarifaire BOA EXPRESS	
4.4.5	Service Orange Money To Bank/Liaison de compte avec Orange Money		
4.4.5.1	Souscription (liaison de compte bancaire au wallet Orange Money)		Gratuit
4.4.5.2	Transfert du Compte BOA vers compte Orange Money		
4.4.5.2.1	De 0 à 400 000	200 F TTC (Par opération)	
4.4.5.2.2	Transfert du Compte Orange Money vers Compte BOA		
4.4.5.2.3	De 0 à 20 000	200 F TTC (Par opération)	
4.4.5.2.4	De 20 001 à 400 000	1% (Par opération)	
4.5	Banque par téléphone (accès au guide vocal)		Gratuit
4.6	Services SMS		
4.6.1	Abonnement BSMS		Gratuit (5 sms/mois)
4.6.2	Accès au service sms au delà de 5 sms/mois		1 500 F / mois (pour 10 sms supplémentaires)
4.7	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)		
4.7.1	Consultation du solde		Gratuit
4.7.2	Consultation et extraction du relevé bancaire		Gratuit
4.8	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)		
4.8.1	Souscription E-relevé		Gratuit
4.9	Transfert à partir d'une carte		
4.9.1	Changement limite cartes		Gratuit
4.9.2	Transfert entre cartes		Tarif en vigueur
4.9.3	Blocage carte		Tarif en vigueur

V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale		Gratuit
5.2	Frais de main levée d'opposition Banque Centrale		Gratuit
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)		6 000
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)		6 000
5.5	Lettre de déclaration à la CIP		NC
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision		NC
5.7	Certificat de non paiement		5 000
5.8	Autres frais pour incidents de paiement		
5.8.1	Retour impayé d'effets		
5.8.1.1	À l'escompte		16 000
5.8.1.2	À l'encaissement		8 500

5.8.2	Lettre d'avertissement		
5.8.2.1	Frais		6 000
5.8.2.2	Port de lettre		1 000

VI - OPÉRATIONS DE CHANGE

6.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)		
6.1.1	Euro		
6.1.1.1	Achat		Gratuit
6.1.1.2	Vente		2%
6.1.2	Autres devises		
6.1.2.1	Achat		Gratuit
6.1.2.2	Vente		2% + 0,3
6.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro		2%
6.2.1	Achat		Gratuit
6.2.2	Vente		2%
6.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotés (commissions à prévoir)		
6.3.1	Achat		Gratuit
6.3.2	Vente		2% + 0,3
6.4	Autres types d'opérations de change		NC

VII - OPÉRATIONS DE CRÉDIT

7.1	Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB* + Marge)		9,5% +/-marge à négocier
7.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé		9,5% +/-marge à négocier
7.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé		9,5% +/-marge à négocier
7.1.3	Facilités de caisse		9,5% +/-marge à négocier
7.1.4	Autres crédits à court terme (TBB + Marge)		9,5% +/-marge à négocier
7.2	Crédits à l'habitat		
7.2.1	Moyen terme (MTD + marge)		9,5% +/-marge à négocier
7.2.2	Long terme (MTD + marge)		9,5% +/-marge à négocier
7.3	Crédit-bail/BOA-Leasing		
7.3.1	Mobilier		9,5% +/-marge à négocier
7.3.2	Immobilier		NC
7.4	Autres opérations connexes aux opérations de crédit		
7.4.1	Frais de mainlevée de Hypothèque		50 000
7.4.2	Assurance sur prêts particuliers		Selon le barème de l'assureur
7.4.3	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)		50 000
7.4.4	Frais de mainlevée hypothèque promesse d'hypothèque		50 000
7.4.5	Demande d'édition de tableau d'amortissement		2 000
7.4.6	Frais d'impayé au remboursement		Gratuit
7.4.7	Frais d'état d'engagement		Gratuit
7.4.8	Frais d'anticipation (remboursement par anticipation)		
7.4.8.1	Départ vers la concurrence	5% plus 6 000 F / Echéance non échue Min 75 000	
7.4.8.2	Client ayant payé moins de la moitié des échéances	3% Min 6 000	
7.4.8.3	Autres cas		2%
7.4.8.4	Frais de remboursement accéléré (particuliers)		
7.4.8.4.1	de 0 à 2 000 000		5 000
7.4.8.4.2	plus de 2 000 000 de F CFA		10 000
7.4.9	Frais d'étude des dossiers de prêt		
7.4.9.1	Prêts particuliers ordinaires		1,5% avec un Min de 35 000
7.4.9.2	Prêts particuliers FNT		25 000
7.4.9.3	Prêts scolaires		Suivant campagne commerciale
7.4.9.4	Pack mon business		
7.4.9.4.1	[0 à 500 000]		15 000
7.4.9.4.2	[de 500 000 à 2 000 000]		25 000
7.4.9.4.3	Supérieur ou égal à 2 000 000		1,50%
7.4.9.8	Frais d'études (en cas de renoncement du crédit après accord)		10 000
7.4.10	Autres opérations de crédit		
7.4.11	Autres assurances sur prêts particuliers		Selon tarifs assureur
7.4.12	Avenant sur contrat prêt		
7.4.13	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)		5 000
7.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement		5 000
7.4.15	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte		5 000
7.4.16	Demande d'édition de tableau d'amortissement		1 000
7.4.17	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)		Intérêt débiteur
7.4.18	Commission d'engagement		0,5% par an (perceptible par trimestre)
7.4.19	Frais et commissions d'escompte		0,15% Min 4 000
7.4.20	Cautions et avals		30 000

CONDITIONS DE BANQUE 2022 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

(Tarif en vigueur au 1^{er} février 2022 en F CFA HT)



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



VIII - OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

8.1	Chèques payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale) EURO	
8.1.1	Frais d'encaissement	
8.1.1.1	Frais de manipulation/Frais d'envoi	9 500
8.1.1.2	Frais port de lettre	1 000
8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus	NC
8.1.1.4	Frais d'impayés	40 000
8.2	Chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
8.2.2	Frais d'encaissement	Gratuit
8.2.3	Frais de manipulation	Gratuit
8.2.4	Frais de SWIFT	Gratuit
8.2.5	Frais de port de lettre	Gratuit
8.2.6	Frais de chèque en souffrance	Gratuit
8.2.7	Frais fixes d'impayés	10 000
8.3	Emission de chèque de banque à destination d'un pays étranger	
8.3.1	Frais de dossier	NC
8.4	Transferts	
8.4.1	Transferts zone UEMOA	
8.4.1.1	Flash (de BOA à BOA)	
8.4.1.1.1	De 0 à 1 000 000	5 000
8.4.1.1.2	De 1 000 000 à 5 000 000	7 500
8.4.1.1.3	Supérieur à 5 000 000	25 000
8.4.1.2	Autres banques de l'UEMOA hors groupe BOA	
8.4.1.2.1	De 0 à 1 000 000	17 000
8.4.1.2.2	De 1 000 000 à 5 000 000	21 000
8.4.1.2.3	Supérieur à 5 000 000	30 000
8.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1	Virement hors UEMOA (Transfert Swift avec change en autres devises)	
8.4.2.1.1	Commission de transfert	
8.4.2.1.1.1	0 à 50 000 000	0,80%
8.4.2.1.1.2	Supérieur à 50 000 000	0,50%
8.4.2.1.2	Taxe BCEAO	0,60%
8.4.2.1.3	Commission de change	0,3% Min 7 500
8.4.2.1.4	Port de lettre	1 000
8.4.2.1.5	Swift-on	Voir Commission de transfert au 8.4.2.1.1
8.4.2.2	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	
8.4.2.2.1	Com de transfert	Voir Commission de transfert au 8.4.2.1.1
8.4.2.2.2	Taxe	0,6%
8.4.2.2.3	Port de lettre	1 000
8.4.2.2.4	Swift-ON	Voir Commission de transfert au 8.4.2.1.1
8.4.3	Autres types de transferts	NC

IX - AUTRES SERVICES (DIVERS)

9.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1	0 à 30 jours	5 000
9.1.2	31 à 60 jours	5 000
9.1.3	61 à 90 jours	5 000
9.1.4	Plus d'un an	10 000
9.1.5	Supplément par photocopie	Gratuit
9.2	Boîte à lettres	5 000
9.3	Location de coffre-fort	NC*
9.4	Frais de reproduction de clé	NC*
9.5	Demande de renseignements sur client	Gratuit
9.6	Demande de renseignements financiers	Gratuit
9.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	Confère frais de circularisation 3.2.9
9.8	Abonnement mensuel au site internet	Gratuit
9.9	Successions	
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	Gratuit
9.9.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	
9.9.2.1	De 1 à 100 000	3 000
9.9.2.2	De 100 001 à 300 000	6 000
9.9.2.3	De 300 001 à 500 000	10 000
9.9.2.4	De 500 001 à 700 000	20 000
9.9.2.5	De 700 001 à 1 000 000	30 000
9.9.2.6	De 1 000 001 à 5 000 000	100 000
9.9.2.7	Au-delà de 5 000 000	150 000

9.3.3	Frais annuels de tenue de compte	Gratuit
9.10	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Gratuit
9.11	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	50 000
9.11.1	Lettre d'avertissement	5 000
9.11.2	Lettre d'injonction	5 000
9.12	Attestations d'avis	Gratuit
9.13	Reconstitution d'extrait de compte	Gratuit
9.14	Autres types de services	
9.14.1	Cash collect	
9.14.1.1	Reconnaissance immédiate	6 000
9.14.1.2	Reconnaissance différée	5 000
9.14.1.3	Montant par déplacement	17 500
9.14.1.4	Montant mensuel par mois pour une rotation par semaine	50 000
9.14.1.5	Montant forfaitaire pour deux rotations par semaine	100 000/mois
9.14.1.6	Pour plus de deux rotations par semaines	150 000/mois
9.14.1.7	Approvisionnement en fonds chez le client(montant par déplacement)	25 000
9.14.1.8	Frais de prestation des ingénieurs	150 000